

-A-

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016**

**Demande de renseignements de  
l'Opposition officielle et du 2<sup>e</sup> groupe d'opposition**

**Avril 2015**

**Q-10** L'ensemble des sommes prélevées par le gouvernement du Québec auprès des sociétés minières, incluant les prélèvements fiscaux et les droits miniers (ventilation par source de revenu : permis, redevances, taxes, impôts, etc.), pour chacune des cinq dernières années.

*Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Q-10 L'ensemble des sommes prélevées par le gouvernement du Québec auprès des sociétés minières, incluant les prélèvements fiscaux et les droits miniers (ventilation par source de revenu : permis, redevances, taxes, impôts, etc.), pour chacune des cinq dernières années.**

- Le tableau ci-après présente les prélèvements effectués auprès des sociétés minières pour les années 2009 à 2013.
  - Les données présentées dans ce tableau sont établies en fonction des déclarations des exploitants et compilées sur une base d'année civile selon leur date de fin d'exercice financier.
  - Les prélèvements à l'égard des sociétés minières pour 2012 et 2013 sont des données préliminaires.

**PRÉLÈVEMENT FISCAUX DIRECTS EFFECTUÉS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS**  
(prélèvements fiscaux et régime de droits miniers, en millions de dollars)

	2009	2010	2011	2012 <sup>p</sup>	2013 <sup>p</sup>
<b>Prélèvements fiscaux</b>					
Nombre de sociétés	449	460	494	490	430
Impôt à payer sur le revenu des sociétés	6	18	24	15	7
Taxe sur le capital	21	11	0	-	-
Cotisation des employeurs au FSS	42	48	54	49	19
<b>Sous-total – prélèvements fiscaux</b>	<b>69</b>	<b>77</b>	<b>78</b>	<b>64</b>	<b>26</b>
<b>Régime d'impôt minier</b>					
Nombre de sociétés <sup>(1)</sup>	212	213	228	225	220
<b>Sociétés productrices</b>					
Valeur brute de la production	4 039	5 762	7 265	6 735	6 317
Profit minier	505	1 988	2 341	1 120	475
Impôt minier déclaré	63	279	351	186	79
Crédits de droits réclamés	-1	-4	-1	-4	-2
<b>Impôt minier net : sociétés productrices</b>	<b>62</b>	<b>275</b>	<b>351</b>	<b>182</b>	<b>77</b>
<b>Sociétés juniors</b>					
Crédits de droits réclamés	-15	-12	-11	-17	-19
<b>Sous-total – régime d'impôt minier (net)</b>	<b>47</b>	<b>264</b>	<b>339</b>	<b>165</b>	<b>58</b>
<b>TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS</b>	<b>116</b>	<b>341</b>	<b>417</b>	<b>229</b>	<b>84</b>

p : Les prélèvements fiscaux ainsi que les données concernant le régime d'impôt minier pour 2012 et 2013 sont préliminaires.

(1) Le nombre de sociétés correspond au nombre des sociétés distinctes ayant produit une déclaration de droits miniers incluant notamment les sociétés juniors (exploration). Chacune de ces sociétés est considérée pour les prélèvements au régime fiscal des sociétés. Par contre, le nombre de sociétés minières considérées pour le calcul des prélèvements fiscaux est supérieur au nombre de sociétés visées par le régime d'impôt minier, pour plusieurs raisons. Par exemple : certaines entreprises minières œuvrant en exploration ne font de déclaration de droits miniers; une mine est exploitée par une société et cette dernière peut faire partie d'un groupe de sociétés, qui elles font toutes partie du secteur minier; des entreprises du secteur minier peuvent ne pas être assujetties au régime minier (sable, carrière, etc.).

# Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits

---

2014-2015

CAHIER DE  
DOCUMENTATION  
POUR LA  
COMMISSION  
PARLEMENTAIRE

Finances

Québec



**Q-9 L'ensemble des sommes prélevées par le gouvernement du Québec auprès des sociétés minières, incluant les prélèvements fiscaux et les droits miniers (ventilation par source de revenu : permis, redevances, taxes, impôts, etc.) pour chacune des 5 dernières années.**

- Le tableau ci-après présente les prélèvements effectués auprès des sociétés minières pour les années 2008 à 2012.
  - Les données présentées dans ce tableau sont établies en fonction des déclarations des exploitants et compilées sur une base d'année civile selon leur date de fin d'exercice financier.
  - Les prélèvements à l'égard des sociétés minières pour 2011 et 2012 sont des données préliminaires.

**PRÉLÈVEMENT FISCAUX DIRECTS EFFECTUÉS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS**  
(prélèvements fiscaux et régime de droits miniers, en millions de dollars)

	2008	2009	2010	2011 <sup>P</sup>	2012 <sup>P</sup>
<b>Prélèvements fiscaux</b>					
Nombre de sociétés	454	443	452	480	394
Impôt à payer sur le revenu des sociétés	71	7	20	82	3
Taxe sur le capital	27	20	11	0	-
Cotisation des employeurs au FSS	44	42	48	52	13
<b>Sous-total – prélèvements fiscaux</b>	<b>142</b>	<b>69</b>	<b>79</b>	<b>134</b>	<b>16</b>
<b>Régime d'impôt minier</b>					
Nombre de sociétés <sup>(1)</sup>	216	212	213	228	222
<u>Sociétés productrices</u>					
Valeur brute de la production	4787	4025	5757	7266	6816
Profit minier	837	495	1985	2331	1136
Impôt minier déclaré	114	62	279	351	186
Crédits de droits réclamés	-4	-1	-4	-1	-1
<b>Impôt minier net : sociétés productrices</b>	<b>110</b>	<b>61</b>	<b>275</b>	<b>351</b>	<b>185</b>
<u>Sociétés juniors</u>					
Crédits de droits réclamés	-27	-14	-10	-10	-33
<b>Sous-total – régime d'impôt minier (net)</b>	<b>83</b>	<b>47</b>	<b>265</b>	<b>340</b>	<b>151</b>
<b>TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS</b>	<b>225</b>	<b>116</b>	<b>344</b>	<b>474</b>	<b>167</b>

p : Les prélèvements fiscaux pour 2011 et 2012 sont préliminaires et les données de 2012 concernant le régime d'impôt minier sont préliminaires.

- (1) Le nombre de sociétés correspond au nombre des sociétés distinctes ayant produit une déclaration de droits miniers incluant notamment les sociétés juniors (exploration). Chacune de ces sociétés est considérée pour les prélèvements au régime d'impôt minier. Par contre, le nombre de sociétés minières considérées pour le calcul des prélèvements fiscaux est supérieur au nombre de sociétés visées par le régime d'impôt minier, pour plusieurs raisons. Par exemple : certaines entreprises minières œuvrant en exploration ne font pas de déclaration de droits miniers; une mine est exploitée par une société et cette dernière peut faire partie d'un groupe de sociétés, lesquelles font toutes partie du secteur minier; des entreprises du secteur minier peuvent ne pas être assujetties au régime minier (sable, carrière, etc.).

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

**Demande de renseignements de  
l'Opposition officielle et du 2<sup>e</sup> groupe d'opposition**

**Février 2013**

*Ministère  
des Finances  
et de l'Économie*

**Québec** 

**Q-11 L'ensemble des sommes prélevées par le gouvernement du Québec auprès des sociétés minières, incluant les prélèvements fiscaux et les droits miniers (ventilation par source de revenu : permis, redevances, taxes, impôts, etc.) pour chacune des 15 dernières années.**

- Le tableau ci-après présente les prélèvements effectués auprès des sociétés minières pour les années 2000 à 2011.
  - Les données présentées dans ce tableau sont établies en fonction des déclarations des exploitants et compilées sur une base d'année civile selon leur date de fin d'exercice financier.
  - Les prélèvements à l'égard des sociétés minières pour 2010 et 2011 sont des données préliminaires.

**PRÉLÈVEMENTS FISCAUX DIRECTS EFFECTUÉS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS MINIÈRES**  
(prélèvements fiscaux et régime de droits miniers, en millions de dollars)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010 <sup>P</sup>	2011 <sup>P</sup>
<b>Prélèvements fiscaux</b>												
Nombre de sociétés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	369	454	452	439	443	n.d.
Impôt à payer sur le revenu des sociétés	3	6	11	4	16	27	40	31	71	7	75	n.d.
Taxe sur le capital	36	38	59	29	28	31	32	33	27	20	7	n.d.
Cotisation des employeurs au FSS	39	40	45	32	32	32	37	39	44	43	41	n.d.
<b>Sous-total - prélèvements fiscaux</b>	<b>78</b>	<b>83</b>	<b>115</b>	<b>65</b>	<b>76</b>	<b>90</b>	<b>109</b>	<b>103</b>	<b>142</b>	<b>70</b>	<b>123</b>	<b>N.D</b>
<b>Régime d'impôt minier</b>												
Nombre de sociétés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	156	169	215	207	208	221
<b>Sociétés productrices</b>												
Valeur brute de production	2578	2573	2423	2226	2567	2654	3137	3785	4722	3983	5754	7266
Profit minier	104	96	25	31	137	277	454	335	837	494	1992	2326
Impôt minier déclaré	25	20	19	14	24	43	68	49	114	62	279	351
Crédits de droits réclamés	-7	-5	-7	-2	-3	-4	-4	-3	-5	-1	-4	-1
<b>Impôt minier net: sociétés productrices</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>21</b>	<b>39</b>	<b>64</b>	<b>46</b>	<b>108</b>	<b>61</b>	<b>275</b>	<b>351</b>
<b>Sociétés juniors</b>												
Crédits de droits réclamés	-2	-3	-4	-4	-8	-8	-13	-21	-28	-15	-12	-14
<b>Sous-total - régime d'impôt minier (net)</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>31</b>	<b>51</b>	<b>25</b>	<b>81</b>	<b>45</b>	<b>263</b>	<b>337</b>
<b>TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS</b>	<b>93</b>	<b>95</b>	<b>124</b>	<b>73</b>	<b>89</b>	<b>121</b>	<b>160</b>	<b>128</b>	<b>223</b>	<b>115</b>	<b>386</b>	<b>n.d.</b>

P : Les prélèvements fiscaux pour 2010 sont préliminaires et les données de 2011 concernant le régime d'impôt minier sont préliminaires.

- (1) Le nombre de sociétés correspond au nombre des sociétés distinctes ayant produit une déclaration de droits miniers incluant notamment les sociétés juniors (exploration). Chacune de ces sociétés est considérée pour les prélèvements au régime fiscal des sociétés. Par contre, le nombre de sociétés minières considérées pour le calcul des prélèvements fiscaux est supérieur au nombre de sociétés visées par le régime d'impôt miniers, pour plusieurs raisons. Par exemple : certaines entreprises minières œuvrant en exploration ne font de déclaration de droits miniers; une mine est exploitée par une société et cette dernière peut faire partie d'un groupe de sociétés, qui elles font toutes partie du secteur minier; des entreprises du secteur minier peuvent ne pas être assujetties au régime minier (sable, carrière, etc.).

Commission des finances publiques

Déposé le : 25 avril 2012

N° CFP-179

Secrétaire :



## ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

**Demande de renseignements de  
l'Opposition officielle**

**Avril 2012**

**Q-12 L'ensemble des sommes prélevées par le gouvernement du Québec auprès des sociétés minières, incluant les prélèvements fiscaux et les droits miniers (ventilation par source de revenu : permis, redevances, taxes, impôts, etc.) pour chacune des cinq dernières années. (Reproduire et mettre à jour toute l'information fournie en réponse aux questions particulières 10 et 11 de l'année dernière.)**

## **DROITS MINIERS**

- Les données présentées sont celles publiées dans les comptes publics.
  - Pour 2010-2011, les droits miniers nets estimée sont de 305 M\$, en très forte hausse par rapport aux années précédentes.

### **DROITS MINIERS NETS PERÇUS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS MINIÈRES – 2001-2002 À 2010-2011 (en millions de dollars)**

	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
<b>Droits miniers nets<sup>(1)</sup></b>	17,9	19,3	5,6	16,4	42,8	35,6	44,0	-10,3	99,4	305,4

(1) Droits miniers nets, incluant les crédits de droits remboursables pour perte.

Source : Comptes publics.

Commission des finances publiques

Déposé le : 13 avril 2011

N° CFP-134

Secrétaire : 

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

### Demande de renseignements généraux de l'Opposition

Avril 2011

**Q-10 L'ENSEMBLE DES SOMMES PRÉLEVÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AUPRÈS DES SOCIÉTÉS MINIÈRES (PERMIS, REDEVANCES, TAXES, IMPÔTS ETC.) POUR CHACUNE DES DIX DERNIÈRES ANNÉES.**

**Q-11 LE TOTAL DES PROFITS AVANT IMPÔTS DÉCLARÉS PAR LES SOCIÉTÉS MINIÈRES AU QUÉBEC POUR CHACUNE DES DIX DERNIÈRES ANNÉES.**

#### **DES PRÉLÈVEMENTS FISCAUX EFFECTUÉS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS MINIÈRES**

- En 2008-2009, 133 M\$ de prélèvements fiscaux du gouvernement du Québec ont été effectués auprès des sociétés minières, soit :
  - 69 M\$ au titre de l'impôt sur le revenu;
  - 26 M\$ au titre de la taxe sur le capital;
  - 39 M\$ au titre de la cotisation des employeurs au FSS.
- À ceci s'ajoutent des droits miniers nets déclarés de 70 M\$, soit :
  - 113 M\$ en droits miniers déclarés par les sociétés productrices;
  - moins 5 M\$ en crédits de droits réclamés par les sociétés productrices;
  - moins 38 M\$ en crédits de droits réclamés par les sociétés qui n'exploitent pas une mine (sociétés juniors).
- Globalement, les sociétés minières auront contribué pour environ 204 M\$ aux revenus de l'État sous forme de prélèvements fiscaux et de droits miniers.